



Commission scolaire
DES PHARES



Centre de
formation
Rimouski-Neigette

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

C'est Movember au Centre de formation de Rimouski-Neigette!

Rimouski, le 19 novembre 2014 – Les enseignants et les élèves des programmes de Mécanique automobile et de Carrosserie du Centre de formation de Rimouski-Neigette participent fièrement à la collecte de dons au profit de la lutte contre le cancer de la prostate, et ce, pour une troisième année consécutive.

Tous les dons de la clientèle qui utilise les services offerts par les élèves de ces deux programmes de formation seront remis à la fondation Movember.

Par la même occasion, tous les enseignants, élèves, membres du personnel de soutien, membres du personnel professionnel, ainsi que la direction sont invités à participer à la campagne de financement de cette fondation et à se laisser pousser la moustache.

On peut remettre son don au magasin du département de Mécanique automobile, auprès de M. Daniel Boucher.

-30-

Source : Christiane Chénard, conseillère pédagogique
 Centre de formation professionnelle de Rimouski-Neigette
 418 722-4922

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle

intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.